

**APPEL A SOLIDARITE
POUR LE DROIT A UN HABITAT MODESTE ECOLOGIQUE ET CHOISI**

La pression foncière et le tourisme sont tels qu'il est quasiment impossible de trouver à se loger en Ariège. Afin de travailler alentours en milieu rural, Léa et Tom (jeunes entrepreneurs en agriculture bio et en bâtiment) ont décidé en 2007 de fabriquer une yourte (en matériaux naturels, laine et bois) et se sont installés sur un terrain privé avec **l'accord du propriétaire ET avec l'accord de la commune.**

Ils ont défriché et entretiennent un coin de forêt, vivent de façon parfaitement autonome et écologique (panneaux solaires, épuration phytosanitaire, toilettes sèches, compostage...) et cultivent un jardin potager en terrasses.

Malgré la grave crise du logement que nous vivons, le 9 février 2010, ils ont été condamnés par l'Etat en correctionnelle à la destruction de leur habitat sous deux mois, 600€ d'amendes et 10^e de pénalités par jour de retard. La DDEA qui les a poursuivis se fonde sur le **code de l'urbanisme pour défaut de permis de construire alors qu'il s'agit d'une tente en toile qui ne laisse aucune empreinte durable sur le sol et qu'il existe un vide juridique sur le sujet.**

**LEA ET TOM CONDAMNES PAR L'ETAT FONT APPEL
ILS RECLAMENT LA RELAXE ET LE DROIT DE VIVRE DANS LEUR YOURTE
AUDIENCE LE 17 FEVRIER COUR D'APPEL DE TOULOUSE**

MERCI de faire signer la pétition autour de vous et de la renvoyer à l'adresse MAIL : cristalderoc@free.fr ou POSTALE : Christiane Roche – 6, rue des Civelles – 44100 NANTES
Elle existe également en ligne sur le site :
<http://lapetition.be/en-ligne/petition-7653.html> OU <http://lapetition.be/en-ligne/Pour-le-droit-de-vivre-de-lea-et-tom-8898.html>

Vos nom, prénom	Adresse ou ville et si vous le souhaitez, votre profession	Votre signature

Un comité de soutien les défend et une souscription est ouverte pour les frais de procédure. Vous pouvez faire parvenir votre don à : Christiane Roche : 6 rue des Civelles – 44100 NANTES qui coordonne ce comité. cristalderoc@free.fr
Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de HALEM (Association pour les habitants de logement léger et mobile) en précisant au dos « pour le soutien de Tom et Léa ».

Infos complémentaires :

<http://yurtao.canalblog.com/archives/2010/02/09/16850670.html#c34908507>
<http://latelelibre.fr/index.php/2009/12/viens-chez-moi-jhabite-dans-une-yourte/>
<http://www.libetoulouse.fr/2007/2010/04/l%C3%A9a-et-tom-pionniers-de-lari%C3%A8ge-dans-leur-yourte.html>
[http://katipik.free.fr/docshalem/YourteTom_Arrout\(09\)%20france3%20regionMidiPy-23.03.2010.mp4](http://katipik.free.fr/docshalem/YourteTom_Arrout(09)%20france3%20regionMidiPy-23.03.2010.mp4)

(doc 28/12/2010)